

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00163 Numéro SIREN : 850 726 902 Nom ou dénomination : 3D METAL INDUSTRIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2020 sous le numéro de dépôt 2263

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01052019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social N° du
3D METAL INDUSTRIES 1 AVENUE GUSTAVE GAILLY 08000 CHARLEVILLE MEZIERES FRANCE	1 AVENUE GUSTAVE GAILLY 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
SIRET 85072690200016	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET :	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Fabrication additive
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit	182 407
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%					
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	Pôle de compétitivité		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
--	--

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI
Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil

Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné	Identité du déclarant
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 19062020 Lieu : CHARLEVILLE MEZIERES
	Qualité : PRESIDENT
	Nom du signataire : SAS RENAUD MIGNOLET

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2020)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIMÉ SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS MOINS-VALUES A LONG-TERME IMPOSEES A 15%

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		3D METAL INDUSTRIES										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		8			
Adresse de l'entreprise		1 AVENUE GUSTAVE GAILLY 08000 CHARLEVILLE MEZIERES										Durée de l'exercice précédent *		0			
Numéro SIRET*		8 5 0 7 2 6 9 0 2 0 0 0 1 6										Néant		*			
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 1 9			
												Brut		Amortissements, provisions		Net	
												1		2		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA															
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	31 088	AC	2 073	29 016										
		Frais de développement *	CX	24 436	CQ	23	24 414										
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 000	AG	5	4 995										
		Fonds commercial (1)	AH		AI												
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	26 537	AK	4 185	22 351										
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM												
		Terrains	AN		AO												
		Constructions	AP		AQ												
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 033 806	AS	64 184	969 622										
		Autres immobilisations corporelles	AT	26 453	AU	2 178	24 275										
		Immobilisations en cours	AV		AW												
		Avances et acomptes	AX		AY												
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT												
		Autres participations	CU		CV												
		Créances rattachées à des participations	BB		BC												
Autres titres immobilisés	BD		BE														
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF		BG													
	Autres immobilisations financières *	BH	9 291	BI		9 291											
	TOTAL (II)	BJ	1 156 611	BK	72 648	1 083 963											
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	18 306	BM		18 306									
			En cours de production de biens	BN		BO											
En cours de production de services			BP		BQ												
Produits intermédiaires et finis			BR	600	BS		600										
Marchandises			BT		BU												
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW												
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	40 382	BY		40 382										
		Autres créances (3)	BZ	297 533	CA		297 533										
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC												
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE												
DIVERS	Disponibilités	CF	90 398	CG		90 398											
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	15 386	CI		15 386											
	TOTAL (III)	CJ	462 605	CK		462 605											
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW														
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM														
Écarts de conversion actif * (VI)		CN															
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 619 215	IA	72 648	1 546 568											
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR							
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2020

Désignation de l'entreprise		3D METAL INDUSTRIES		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 440 000)	DA	440 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(159 634)		
Subventions d'investissement	DJ	408 549			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)		DL	688 915		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN	200 000		
TOTAL (II)		DO	200 000		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	601 350		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	27 727		
	Dettes fiscales et sociales	DY	26 776		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	1 800			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	657 652		
Ecarts de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 546 568		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	140 230			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES										Néant ☐ *	
			Exercice N								
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 662	FB		FC	1 662				
	Production vendue biens *	FD	52 066	FE		FF	52 066				
	services*	FG	7 360	FH		FI	7 360				
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	61 088	FK		FL	61 088				
	Production stockée*					FM	600				
	Production immobilisée*					FN	24 436				
	Subventions d'exploitation					FO	29 000				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 338				
	Autres produits (1) (11)					FQ	2				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	116 464			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 080				
	Variation de stock (marchandises)*					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	47 731				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(18 306)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	103 899				
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	365				
	Salaires et traitements*					FY	76 295				
	Charges sociales (10)					FZ	20 457				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	72 648			
		- dotations aux provisions					GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	6				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	305 176			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(188 712)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 373				
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	2 373				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 373)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(191 085)				

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise		3D METAL INDUSTRIES		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	31 451	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	31 451	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	31 451	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	147 915	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	307 549	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(159 634)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *			HP	
		- Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 338
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatives A6 obligatoires A9		
				dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
QUOTE PART SUBVENTION					31 451	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	55 524
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	31 537
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	1 033 896
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	4 779
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	21 674
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN		LO		LP	1 060 349
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV	9 291		
TOTAL IV				LQ		LR		LS	9 291		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		ØH		ØJ	1 156 701

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
								4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	55 524	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	31 537	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	90	MK	1 033 806	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	4 779	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	21 674	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	90	NH	1 060 259	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	9 291	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	9 291	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	90	ØL	1 156 611	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 3D METAL INDUSTRIES

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		3D METAL INDUSTRIES						Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL	2 095	EM		EN	2 095		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF	4 190	PG		PH	4 190		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	64 184	QB		QC	64 184		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	2 178	QN		QO	2 178		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV	66 363	QW		QX	66 363		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	72 648	ØQ		ØR	72 648		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL		NM				NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non vendu (NP + NQ + NR)		NW	Total général non vendu (NS + NT + NU)		NY	Total général non vendu (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		3D METAL INDUSTRIES		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	9 291	UV		UW	9 291				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	40 382		40 382						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	48 401		48 401						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP	249 000		249 000						
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	132		132						
	Charges constatées d'avance			VS	15 386		15 386						
TOTAUX			VT	362 591	VU	353 301	VV	9 291					
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	601 350		83 928		429 900		87 522			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	27 727		27 727							
Personnel et comptes rattachés			8C	6 748		6 748							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	12 401		12 401							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 774		6 774							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	853		853							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 800		1 800							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	657 652	VZ	140 230		429 900		87 522			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	* Exercice N, clos le : 31/12/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	1 274	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	15	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	à long terme - imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme			WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						WR	1 289	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WS	159 634	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						WV	
	- imposées aux taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WH	
	- imposées au taux de 0 %						WP	
	- imposées au taux de 19 %						WW	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						XB	
	- imputées sur les déficits antérieurs						I6	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						WZ	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						XA		
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêts				2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprise en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CYCE (art. 44 quaterdecies)	L6	Société investissements immobiliers notées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 septies)	PA
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septiesbis)	PB
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit					ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	183 696
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI		XJ	
	déficit (II moins I)				182 407
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	182 407

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

[illegible]

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	182 407	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	182 407	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	8 653	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne WU

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise		3D METAL INDUSTRIES				Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE				
					Autres répartitions	ZF				
	TOTAL I	ØF			Report à nouveau	ZG				
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH		
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT	6 016		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	27 950		
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	31 512		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	6 208		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	32 213		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	103 899		
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW		
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	365			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	365			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	5 106		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	25 039		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB	67 484		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%		
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CARRÉ des plus ou moins-values nettes à court terme (colonne 8 moins la colonne 9) ⑫						
	CARRÉ des plus ou moins-values nettes à long terme (colonne 10 moins la colonne 11) ⑬						
	CARRÉ des autres plus-values taxables ⑭						

© * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIES

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES

Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 % ^②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ^①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾	
①		②	③	④	⑤	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

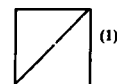
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIES		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01052019		et clos le : 31122019	
		Durée en nombre de mois 8	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY du	GZ	au
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 5 0 7 2 6 9 0 2 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3D METAL INDUSTRIES

ADRESSE (voie) 1 AVENUE GUSTAVE GAILLY

CODE POSTAL 08000

VILLE CHARLEVILLE MEZIERES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 9

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 22000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination CAP INVEST 08
 N° SIREN (si société établie en France) 8 5 0 1 4 4 4 1 1 % de détention 62,5 Nb de parts ou actions 13750
 Adresse : N° 1 Voie AVENUE GUSTAVE GAILLY
 Code Postal 08000 Commune CHARLEVILLE MEZIERES Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination FIMCA
 N° SIREN (si société établie en France) 3 7 8 1 7 0 4 4 3 % de détention 14 Nb de parts ou actions 3250
 Adresse : N° 1 Voie AVENUE GUSTAVE GAILLY
 Code Postal 08000 Commune CHARLEVILLE MEZIERES Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

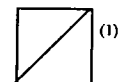
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 9

N° SIRET 8 5 0 7 2 6 9 0 2 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3D METAL INDUSTRIES

ADRESSE (voie) 1 AVENUE GUSTAVE GAILLY

CODE POSTAL 08000

VILLE CHARLEVILLE MEZIERES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 D METAL INDUSTRIE

Société par actions simplifiée
au capital de 440 000 euros
Siège social : 1 Avenue Gustave GAILLY – 08 000 CHARLEVILLE -
MEZIERES
850 726 902 RCS SEDAN

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L.227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 24 des statuts.

RESULTATS ECONOMIQUES & FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- le chiffre d'affaires HT s'est élevé à 61 088 Euros ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 116 464 Euros ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 305 176 Euros.

Le résultat d'exploitation ressort à – 188712 Euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 76 295 Euros.

Le montant des charges sociales représente 20 457 Euros.

L'effectif salarié moyen sur l'exercice : 5 personnes.

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un déficit financier de 2 373 Euros et d'un bénéfice exceptionnel de 31 451 Euros, le résultat de l'exercice s'élève à - 159 634 Euros.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la société s'élevait à 1 740 424 Euros.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

ANNEXE 4-1 AL ARTICLE A441-1-1

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D. 441 I.1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2°: factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	0					0	0	3				3
Montant total des factures concernées	0	0	0	0	0	0	0	3872,8	0	0	0,00	3872,8
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0	0	0	0	0	0						
Pourcentage du CA HT de l'exercice							6,3					6,3
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuse ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai contractuels : 30 jours fin de mois Délais légaux idem						Délais contractuels : 30 jours fin de mois Délais légaux : idem					

ANNEXE 4-1 AL ARTICLE A441-1-1

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (tableau prévu au II de l'article D.441-4)

	Article D.441 - II. : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 - II. : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées		néant					néant					
Montant cumulé des factures concernées HT												
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année						néant						
Pourcentage du montant HT des factures émises dans l'année												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : (préciser) Délais légaux : (préciser)						Délais contractuels : (préciser) Délais légaux : (préciser)					

DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'EXERCICE

La machine EXONE a été en capacité de produire à partir de juillet pour les premières fabrications mais n'a été pleinement opérationnel qu'à partir de septembre. En cause, des problèmes de taux d'humidité récurrents qui perturbaient le réglage de la machine. L'étalement du sable ne s'effectuait pas correctement avec comme conséquence directe beaucoup de défaillances machine en juillet. Ces réglages et ajustements ont retardé le lancement de la production et expliquent le faible chiffre d'affaires réalisé sur les premiers mois d'activité.

PROGRES REALISES

Un déshumidificateur a été installé et l'intervention des techniciens de la société EXONE en septembre 2019 a permis de résoudre définitivement le problème.

Le processus de fabrication est opérationnel et fonctionne depuis dans de parfaites conditions.

ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La maîtrise des interactions moules métal ainsi que la structuration des noyaux complexes sont les axes de recherche développement que nous conduisons en partenariat avec les fonderies.

FAITS MARQUANTS DEPUIS LA CLOTURE

Le chiffre d'affaires s'est développé à partir de mars 2020 avec des volumes importants à réaliser en impression. Le partenariat joue pleinement avec les fondeurs Ardennais.

PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS

La diversification de la clientèle permet de densifier le chiffre d'affaires. L'entreprise s'attache à travailler dans tous les secteurs, énergie, transport, bâtiment, aéronautique et gère des projets globaux avec ses partenaires qui vont jusque l'usinage et la finition. C'est ce type de prestation à forte valeur ajoutée est un point important de différenciation et d'implantation sur des nouveaux marchés.

* * * * *

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 159 634 € de la manière suivante :

<u>ORIGINE</u>		
Résultat 2019		(159 634)
<u>AFFECTATION</u>		
Report à nouveau	(159 634)	
<u>TOTAUX</u>	<u> </u> <u>(159 634)</u> <u>=====</u>	<u> </u> <u>(159 634)</u> <u>=====</u>

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 289 € (Taxe sur les véhicules de société et loyers non déductibles), correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

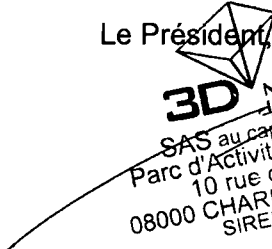
Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 360 €.

COMMISSAIRES AUX COMPTES – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président,


3D METAL
INDUSTRIE
SAS au capital de 440 000 €
Parc d'Activité du Val de Vence
10 rue de L'Artisanat
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
SIREN 850 726 902

3D METAL INDUSTRIE

Société par actions simplifiée
au capital de 440 000 euros
Siège social : 1 Avenue Gustave GAILLY – 08 000
CHARLEVILLE -MEZIERES
850 726 902 RCS SEDAN

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 159 634
€uros de la manière suivante :

<u>ORIGINE</u>		
Résultat 2019		(159 634)
<u>AFFECTATION</u>		
Report à nouveau	(159 634)	
<u>TOTAUX</u>	_____	_____
	(159 634)	(159 634)
	=====	=====

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois
derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président


3D METAL INDUSTRIE
SAS au capital de 440 000 €
Parc d'Activité du Val de Vence
10 rue de L'Artisanat
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
SIREN 850 726 902

S.A.S. 3D METAL INDUSTRIES

**SIEGE SOCIAL : 10 Rue de l'Artisanat
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES**

- - - - -

S.A.S. 3D METAL INDUSTRIES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
~~AUX COMPTES SUR LES~~
COMPTES ANNUELS**

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**Présenté par la SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de REIMS**

**17, Rue Mme De Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES**

Tél : 03.24.33.63.50

SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de REIMS

17, Rue Mme De Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

S.A.S. 3D METAL INDUSTRIES
10, Rue de l'Artisanat
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

-:-:-:-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Monsieur le Président,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS 3D METAL INDUSTRIES**, relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précité par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie enfin la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charleville-Mézières,
Le 15 juin 2020

SARL AA.COM AUX COMPTES

Mr MAGNY D.
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL AA.COM AUX COMPTES
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 15.400 €
17, rue Madame de Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Tél. 03.24.33.63.50 - Fax 03.24.33.63.59

S.A.S. 3D METAL INDUSTRIES

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2019

3D METAL INDUSTRIES	Bilan actif		N° Siret: 880726902000516
Fabrication additive			NAP (APE): 2873A
1 AVENUE GUSTAVE GALLY			N° Identifiant: FR41860786002
09000 CHARLEVILLE MEZIERES	Document fin d'exercice		Période du: 01/01/19
			au: 31/12/19
			Tenue de compte: Euro

© Sage - Sage 100 Comptabilité 17 SOL 8.50

Détail des postes		Valeur brute	Amortis. et provisions	Valeur nette
Capital souscrit non-apprêté (I)		87 050,72	8 235,21	80 715,48
Immobilisations incorporelles		51 039,03	2 072,53	39 016,53
Frais d'établissement	201000	51 039,03		31 068,06
Amort. frais d'établissement	380100		2 072,53	-3 072,53
Frais de développement	203000	24 435,16	22,80	24 413,53
Recherche & Développement	380300	24 435,16		34 459,16
Amort. frais rech. & dével.			22,80	-22,80
Concessions, brevets, droits siml	300000	5 000,00	4,33	4 995,67
Concess. & droits sim. brev.	280500	5 000,00		8 000,00
Amort. conc. & dr. siml.			4,33	-4,33
Autres immob. incorporelles	208000	28 939,50	4 185,46	22 851,02
Autres immob. incorp. (Logiciels)	380800	28 939,50		36 359,50
Amort. autres immob. inc.			4 185,46	-4 185,46
Immobilisations corporelles		1 085 239,41	86 842,81	998 396,60
Installations techn., mat., outl	216400	1 033 909,23	84 134,38	949 774,85
Matériel Industriel	216200	963 877,00		70 129,23
Amort. inst. tec. mat. outl.	281600		80 155,65	-80 155,65
Amort. matériel technique	216300	28 483,18	4 028,89	24 474,96
Autres immob. corporelles	216300	4 779,00	2 178,26	2 600,74
Immeub. génér. usage: angle		20 330,69		20 330,69
Mobilier de bureau & libr.		1 343,49		1 343,49
Mobilier			3 114,63	-3 114,63
Amortissements Mat. de libr. et inf.	261800		63,48	-63,48
Amort. mobilier				
Immobilisations financières		9 290,54		9 290,54
Autres immob. financières		9 290,54		9 290,54
Cautions/financ. versée	276800			
TOTAL II		1 189 510,97	72 847,38	1 053 892,79
Stocks et en-cours		18 909,24		18 909,24
Matières premières & approvision		18 305,24		18 305,24
Matières premières		18 305,24		18 305,24
Produits intermédiaires & finis		600,00		600,00
STOCK PRODUITS FINIS		600,00		600,00
Avances & comptes versés/accm.				
Créances		337 765,81		337 765,81
Clients et comptes rattachés		40 381,80		40 381,80
Clients ventes, prestations de serv	411100	40 381,80		40 381,80
Autres créances		297 401,41		297 401,41
SUBV BPI A RECEV N°3855494/1	441110	120 000,00		120 000,00
SUBV BPI A RECEV N°3855494/2	441200	120 000,00		120 000,00
Subventions d'exploitation	441700	9 000,00		9 000,00
T.V.A. sur Immobilisations	448320	1 000,00		1 000,00
TVA déductible 20%	448860	4 811,39		4 811,39
Crédit de T.V.A. à reporter	449370	49 233,00		49 233,00
T.C.A. recd. non perçues	449860	397,02		397,02
Divers		90 397,88		90 397,88
Disponibilités		90 397,95		90 397,95
CIC		90 397,95		90 397,95
Charges constatées d'avance	512000	18 388,78		18 388,78

3D METAL INDUSTRIES	Bilan actif		N° Siret: 880726902000516
Fabrication additive			NAP (APE): 2873A
1 AVENUE GUSTAVE GALLY			N° Identifiant: FR41860786002
09000 CHARLEVILLE MEZIERES	Document fin d'exercice		Période du: 01/01/19
			au: 31/12/19
			Tenue de compte: Euro

© Sage - Sage 100 Comptabilité 17 SOL 8.50

Détail des postes		Valeur brute	Amortis. et provisions	Valeur nette
Charges constatées d'avance		18 388,78		18 388,78
Charges constatées d'avance	488000	18 388,78		18 388,78
TOTAL III		403 475,36		403 475,36
Frais d'émission d'emprunt & d'alier				
Primes rembourse obligations (IV)				
Ecrit de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (0 à VI)		1 619 033,93	72 847,38	1 546 186,05

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

SD METAL INDUSTRIES
Publication additiva
1 AVENUE GUSTAVE GAILLY
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Bilan passif

Document fin d'exercice

N° SIREN : 85072800200016
NAP (APE) : 2873A
N° Identifiant : FRA1800728002
Période du : 01/03/18
au : 31/12/18
Tenue de compte : Euro

© Sage - Sage 100 Comptabilité 17 SQL 8.50 Page : 3

Détail des postes	Valeurs nettes
Capital	440 000,00
Capitaux appelés versés	440 000,00
Cap. sous appelé versés	440 000,00
Primes d'émission, de fusion	
Boards de réévaluation	
Réserves	
Report à nouveau	-158 833,87
Résultat de l'exercice	-158 833,87
Résultat de l'exercice	403 848,19
Subventions d'investissement	403 848,19
Subv BPI N°3858494/1	220 000,00
Subv BPI N°3858494/2	220 000,00
Subv. d'investissement Autres	-31 450,81
Provisions réglementées	
TOTAL (I)	888 918,32
Produits émissions titres particip.	
TOTAL (II)	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL (III)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts à dettes sup. étab. crédit	601 350,00
Emprunts à dettes sup. étab. crédit	801 800,00
Emprunts auprès des éta de crédit	900 000,00
Int. courants et crédi. ord.	1 350,00
Emprunts et dettes financ. divers	200 000,00
Emprunts et dettes financ. divers	200 000,00
Avance Rembi BPI 3858494/3	100 000,00
Avance Rembi BPI 3858494/2	100 000,00
Avance. à septes requiescom en cours	
Dettes fourniss. à optes rattachés	27 695,08
Dettes fourniss. à optes rattachés	27 695,08
Fournisseurs-acheteurs biens ou prest.	27 133,75
Fra factures non parvenues	28 775,67
Dettes fiscales et sociales	955,91
Dettes fiscales et sociales	28 775,67
Dettes fournisseurs payés	6 748,38
Coût. sécurité sociale	9 971,37
Groupe Helioliff	4 178,63
Coût. calc. retr. octres	882,00
HELIUM	1 102,34
Charges sociales sur congés à payer	1 808,11
Org. soc. charges à payer	380,48
Impôt à la source	837,73
TVA collectée 20 %	8 773,65
Etat charges à payer	16,00
Dettes sur immo. et opus rattachés	
Autres dettes	1 800,00
Autres dettes	1 800,00

SD METAL INDUSTRIES
Publication additiva
1 AVENUE GUSTAVE GAILLY
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Bilan passif

Document fin d'exercice

N° SIREN : 85072800200016
NAP (APE) : 2873A
N° Identifiant : FRA1800728002
Période du : 01/03/18
au : 31/12/18
Tenue de compte : Euro

© Sage - Sage 100 Comptabilité 17 SQL 8.50 Page : 4

Détail des postes	Valeurs nettes
Charges à payer	
Produits constatés d'avance	7 800,00
TOTAL (IV)	887 820,73
Beaux de conversion passif (V)	
TOTAL GENERAL (I + V)	1 846 438,05

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

ANNEXE DE BASE1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis en respectant le règlement ANC n° 2014-03 et ses règlements modificatifs ainsi que le règlement n° 99-01 au titre des règles de comptabilisation relative aux associations.

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de Euros a été établi selon les dispositions du plan comptable général, des différents règlements du comité de la réglementation comptable, et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 8 mois, recouvrant la période de 1er mai au 31 décembre 2019. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les principales durées de vie retenues sont :

Immobilisations incorporelles (logiciels, prototypes...)	3 à 5 ans en linéaire
Installations générales et agencements	8 à 10 ans en linéaire
Installations techniques	8 à 10 ans en linéaire
Matériels industriels	8 à 10 ans en linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans en linéaire
Mobilier	5 à 10 ans en linéaire

Autres flux immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements et indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux à devoir au personnel sont évalués à zéro euro compte tenu la création récente de la société.

Cette évaluation tient compte des hypothèses retenues suivantes :

Age de départ retraite :	65 ans
Taux d'actualisation :	1,61%
Taux de Turn Over :	10 % par an en dessous de 50 ans

Autres informations significatives :Faits caractéristiques de l'exercice

La SAS 3D METAL INDUSTRIE a été créée le 13 mai 2019. la date de clôture de l'exercice est fixée au 31/12.

la durée du premier exercice comptable est de 8 mois.

La société bénéficie, depuis le 3 octobre 2019, du dispositif BIER et des exonérations prévues par l'article 44 duodecies du CGI en matière d'impôt sur les sociétés et par l'article 1466 A quinquies en matière de Cotisation Foncière des Entreprises.

Engagements hors bilan :

Le CIC a accordé un emprunt de 600 000 euros sur 7 années au taux de 0,7 %. En garantie de cet emprunt, la société a consenti un nantissement sur la machine EXONE à hauteur de 720 000 euros.

L'Etat et la Région Grand EST ont accordé une aide de 650 000 euros sous la forme d'une avance remboursable de 440 000 euros et une subvention d'investissement de 440 000 euros. L'avance Remboursable sera remboursé par tranche de 88 000 euros sur 5 années à compter du 31/12/2023.

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

3 D METAL INDUSTRIE

Exercice clos le 31/12/2019

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Participations :

La société n'a pris aucune participation au cours de l'exercice

Effectifs :

	CADRES	NON CADRES	TOTAL
H	1		
F			0
Total	1	0	1

Variation des fonds propres et autres fonds propres:

Fonds propres au 31/12/2019	688 915,00
Fonds propres au 31/12/2018	0,00
Variation	<u>688 915,00</u>

INTITULE	A NOUVEAU	VARIATION 2019	31/12/2019
Fonds Propres			
Capital		440 000,00	440 000,00
subvention d'investissement		440 000,00	440 000,00
quote part subvention d'investissement		-31 450,81	-31 450,81
résultat 2019		-159 634,00	-159 634,00
	0,00	688 915,19	688 915,19
Autres Fonds Propres			
Avance remboursable		200 000,00	200 000,00

Immobilisations - Amortissements

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		87 061		87 061
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel		1 033 896	90	1 033 806
Inst. générales, agencements et divers		4 779		4 779
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		21 674		21 674
Immobilisations financières		9 291		9 291
TOTAL GÉNÉRAL		1 156 701	90	1 156 611

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles		6 285		6 285
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel		64 184		64 184
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		2 178		2 178
TOTAL GÉNÉRAL		72 648		72 648

Charges à Payer Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 350
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	458
Dettes fiscales et sociales	9 019
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 800
TOTAL	12 627

Charges et Produits Constatés d'Avance

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	15 386	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	15 386	

Produits à RecevoirComptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Values Mobilières de Placement Disponibilités	249.000
TOTAL	249 000

État des Échéances des Créances et Dettes

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 291		9 291
	9 291		9 291
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	40 382	40 382	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	48 401	48 401	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	249 000	249 000	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	132	132	
	337 915	337 915	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	15 386	15 386	
TOTAL GÉNÉRAL	362 591	353 301	9 291

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	601 350	83 928	429 900	87 522
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	27 727	27 727		
Personnel et comptes rattachés	6 748	6 748		
Sécurité sociale et autres organismes	12 401	12 401		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	6 774	6 774		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	853	853		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 800	1 800		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	657 652	140 230	429 900	87 522

Composition du Capital Social

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	22000	20 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	22000	20 000